



Michel CHAMPIGNY
Maire de Sainte-Maure-de-Touraine

Chères Sainte-Mauriennes,
Chers Sainte-Mauriens,

Un confinement permettant le maintien des services publics et d'une partie de l'activité économique vient d'être mis en place par le Gouvernement, à compter du 30 octobre 2020, au moins jusqu'au 1er décembre. Appliqué sur tout le territoire national, il vise à enrayer le développement de la deuxième vague de la pandémie Covid-19, tout en évitant que l'économie ne s'arrête totalement, voire ne s'effondre et en maintenant écoles, collèges et lycées ouverts.

Alors que notre département, voit les indicateurs de la pandémie se dégrader progressivement, il convient que chaque Sainte-Maurienne et Sainte-Maurien, fasse preuve de discernement et de civisme, comme vous l'aviez déjà fait ce printemps dernier. Respecter l'esprit et la lettre de ce nouveau confinement, nous permettra, je l'espère, de fêter Noël avec nos proches et d'éviter peut-être une troisième vague début 2021.

Au niveau de la ville, nous avons retrouvé notre gestion de crise, chaque jour nous devons évaluer la situation au regard des dernières directives reçues et prendre les bonnes décisions pour nos administrés.

En ce qui concerne la relance de notre collectivité elle n'a pas été aussi facile car son fonctionnement fut altéré à compter de mars pour une reprise en septembre. En effet, la commune n'a voté son budget qu'en juillet, reportant de quelques mois les projets et les travaux à venir. Des dépenses imprévues ont été engagées face à la Covid-19 pour protéger les administrés et les agents communaux (masques, gants, tests, etc.). L'équipe municipale remercie les personnels de la collectivité et du Centre Communal d'Action Sociale pour leur engagement sans faille auprès des Sainte-Mauriens et commerçants ouverts pendant cette période si difficile. En outre, pour aider les multiples associations et éviter les difficultés financières, la ville a fait le choix de verser 75 % des

subventions, quant à l'Union Commerciale et les écoles de la ville 100% leur ont été allouées.

Durant la saison estivale, les manifestations ont été reportées ou annulées. La piscine, qui a ouvert ses portes, a connu une fréquentation en demi-teinte. Notre marché hebdomadaire n'a pas cessé de fonctionner pour un public toujours présent. Malgré les conditions sanitaires actuelles, la rentrée scolaire s'est bien déroulée pour le millier d'élèves de notre cité. Les enfants de maternelle ont même découvert une toute nouvelle école.

Le bulletin municipal 2020 « Viva Cité » ne sera pas édité cette année. Nous manquons d'éléments provenant de certaines administrations pour les bilans sociaux, coté associations elles ont très peu répondu à nos sollicitations concernant la rédaction de leurs articles. Dans ce contexte si particulier, nous avons fait le choix de vous présenter un flash info un peu plus étoffé où vous retrouverez les points forts de l'année 2020.

Dans l'ombre de cette seconde vague de la Covid, la menace terroriste a refait surface dans notre pays après une série d'attaques ses dernières semaines faisant plusieurs victimes dans des conditions ignobles. En France, il n'y a qu'une seule communauté, c'est « La Communauté Nationale ». Je veux dire à tous et quelle que soit leur religion, nous devons nous unir et ne rien céder à l'esprit de division. Notre nation, a toujours été capable durant son histoire, de surmonter bien des épreuves et c'est confiant que nous sortirons ensemble de ces situations alarmantes.

Toute mon équipe et moi-même restons à votre écoute afin de vous accompagner et nous ferons le maximum pour vous aider à traverser cette période si particulière.

*Prenez soin de vous
et de vos proches*

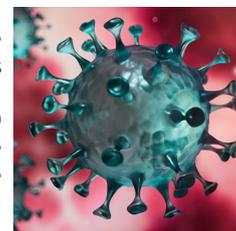


COVID-19

DES DÉPENSES EXCEPTIONNELLES

Les dépenses liées à la crise sanitaire du Coronavirus affectent le budget et les comptes de notre collectivité. Ces dépenses pèsent sur : l'équilibre budgétaire et la capacité d'autofinancement. Elles rendent difficile la comparabilité des comptes avec les exercices précédents.

Les coûts d'acquisition de matériels et de fournitures supportés par la commune face à la Covid-19 s'élève aujourd'hui à plus de 45.000 euros. A cela viennent s'ajouter les dépenses de personnel avec le renfort de deux agents d'entretien pour une dépense chaque mois d'environ 1.500 euros. Une prime Covid a été versée aux agents mobilisés pour une enveloppe globale de 5.400 euros. A ce jour, la collectivité a reçu en soutien de la part de l'État 5.900 euros.



SOCIAL



CCAS / relance de l'économie locale Bon étincelle sénior

Comme indiqué dans l'un de nos derniers Flash-Info notre repas des aînés est annulé cette année au vu de la situation sanitaire dans notre pays. En qualité de vice-présidente au CCAS, Madame Claire Vachedor a souhaité maintenir une action envers les séniors et les commerçants locaux face à la crise sanitaire.

Soucieux de maintenir le lien social avec ses aînés et de contribuer à la relance de l'économie locale, le Centre Communal d'Action Sociale proposera aux administrés âgés de 72 ans et plus, un bon d'achat d'une valeur de 15 euros à utiliser dans les commerces partenaires de la commune. L'enveloppe budgétaire destinée au repas des aînés, soit 10.000 euros, sera affectée à la relance de l'économie locale. Le bon étincelle sénior sera distribué à domicile début décembre, par les agents de la ville et les élus, afin de profiter pleinement des fêtes de fin d'année ! Ce projet a été présenté auprès des 15 membres du Conseil d'Administration du CCAS le jeudi 22 octobre 2020, qui l'ont validé à la majorité (seul l'opposition s'est abstenue).



CCAS et développement durable La déchetterie solidaire

Dans un souci de préservation de l'environnement, le Centre Communal d'Action Sociale souhaite trouver localement un modèle écologique plus juste et plus durable pour ses administrés et privilégier une consommation plus responsable.

De cette envie est né le projet de déchetterie solidaire. Plusieurs objectifs se sont greffés à ce nouveau mode de consommation : favoriser le recyclage, en réparant plutôt qu'en jetant ; favoriser l'économie circulaire et la création d'emplois ; aider nos administrés séniors en difficulté et les

personnes à mobilité réduite à emmener leurs déchets à recycler dans un lieu dédié à cet effet sur notre territoire. Pour mettre en place ce projet, le CCAS de notre commune s'est rapproché de la fédération des entreprises d'insertion du Centre-Val de Loire qui s'inscrivent dans une démarche d'économie sociale et solidaire. Ces entreprises d'insertion portent un modèle économique à finalité sociale qui conjugue travail, salariés, accompagnement et acquisition de compétences afin de favoriser l'accès à l'emploi durable des personnes en difficulté sociale et professionnelle. Ne trouvant aucun organisme de réinsertion répondant à notre projet sur le territoire, le CCAS a retenu l'entreprise «Envie Touraine» située à Saint-Pierre-des-Corps, elle-même en partenariat avec Emmaüs Touraine. Depuis 1984, elle participe à la limitation des déchets et contribue à changer les modes de consommation. Elle fait partie d'un réseau qui est constitué de plus de 50 entreprises autonomes fédérées autour du projet de la marque « Envie » composée de points de vente denses, d'ateliers de réparation et de centres de recyclage implantés dans toute la France. Ce projet a été validé à l'unanimité lors du conseil d'administration du CCAS le 22 octobre 2020. Une rencontre aura lieu avec l'ORCHIS (association d'insertion sociale de Loches) afin de l'associer si possible à ce projet.

Organisation de la collecte des déchets à recycler pour les habitants de Sainte-Maure-de-Touraine :

- La collecte se fera avec un véhicule électrique municipal de type «Kangoo» qui stationnera tous les vendredis matin sur le marché pour récupérer votre petit électroménager, de la taille maximale d'un micro-onde.
- Deux samedis par mois, une permanence sera organisée pour la réception des déchets à recycler (électroménagers, électroniques, informatiques). Elle sera tenue par des agents communaux aux anciens aux anciens services techniques, rue du 8 Mai 1945. Une benne sera mise à disposition gracieusement par les Ets PASCAULT pour y déposer ferrailles/tôles
- Une collecte sera également organisée à domicile, sur rendez-vous, uniquement pour les personnes de plus de 70 ans ou handicapées.

Ce projet sera mis en place dès la réception du véhicule électrique financé par les annonceurs comme le citybus.



ENVIRONNEMENT



Tri des déchets Collecte des ordures ménagères

Aujourd'hui, la collecte des ordures ménagères est organisée par la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne. Elle est réalisée exclusivement avec les bacs délivrés par le SMICTOM du Pays du Chinonais. Seuls les déchets ménagers présentés dans ces bacs gris sont collectés, aucun sac ne doit être déposé sur le trottoir.

Le choix du passage au container pour le ramassage des ordures ménagères, vise à préserver notre cadre de vie en rendant plus propre notre commune. Il appartient à chacun de garantir le bon déroulement de la collecte. Si dans votre quartier une difficulté

persiste, ou bien si vous n'avez pas encore de container individuel, des solutions existent pour chaque situation. N'hésitez pas à contacter les services municipaux qui vous orienteront afin de trouver ensemble une solution.

Pour les nouveaux habitants ou les usagers pouvant se déplacer, les bacs sont à retirer directement et sans rendez-vous sur le site du prestataire URBASER, 8 rue Pierre et Marie Curie à Chinon, aux horaires suivants : lundi 8h30-12h00 / mercredi 8h30-17h00 / vendredi 13h30-16h30, munis d'un justificatif de domicile.

Dans l'intérêt général, maintenons l'attractivité de notre belle commune en respectant les consignes liées à la collecte et au tri de nos déchets ménagers. Pour les autres types de déchets, plusieurs déchetteries se situent sur notre territoire, de quoi revaloriser une grande partie de nos déchets.

Parc Robert Guignard Arbres morts et dangereux



A la suite de la chute d'un peuplier cet été, le service espaces verts a dû diagnostiquer l'état de santé des arbres de notre plan d'eau.

Ces dernières années, certains peupliers ont souffert de la sécheresse : quand un arbre souffre d'une forte sécheresse, il perd d'abord ses feuilles puis les branches meurent. Une entreprise est intervenue sur 3 jours afin d'abattre 10 peupliers morts qui auraient pu porter atteinte à la sécurité des personnes se promenant au bord de l'eau. Le montant de cette opération est de : 4.500 euros.



La répression des actes d'abandon de déchets ou de constitution de dépôts illégaux est un problème majeur que les Maires ont à gérer et le gouvernement s'est attaché à leur donner les pouvoirs nécessaires pour lutter contre ces pratiques.

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a ainsi modifié notamment l'article L.541-3, qui édicte à la fois les sanctions administratives et la procédure à suivre pour les appliquer. L'autorité de police compétente peut désormais en application de l'article L.5211-9-2 du Code Général des Collectivités Territoriales agir plus efficacement en particulier lorsque l'emprise d'un dépôt de déchets sera sur le territoire de la commune. Dans le cadre de cet article, dès que le producteur ou le détenteur initial de déchets aura été identifié, le Maire doit l'aviser des faits qui lui sont reprochés ainsi que les sanctions qu'il encourt. Le Maire peut ordonner le paiement d'une amende au plus égale à 15.000 euros et le mettre en demeure d'effectuer les opérations nécessaires au respect de cette réglementation dans un délai déterminé.



Parking de la Flânerie Transfert d'un container à verre

Le container à verre situé actuellement dans la rue du Moulin, sera transféré, d'ici la fin de l'année au parking de la Flânerie. Bien entendu, nous vous tiendrons informés une fois le transfert effectué.

LES GRANDES



Construction de la nouvelle école maternelle Charles Perrault

La rentrée 2020 a signé la fin de chantier pour la nouvelle école maternelle située Route du Louroux.

Après plus d'un an de travaux, enfants, parents et enseignants ont eu le plaisir de découvrir cette nouvelle école flambant neuve à l'occasion de la rentrée scolaire de septembre.

La municipalité a fait le choix de construire cette école à un emplacement stratégique à proximité de l'ensemble des infrastructures sportives (gymnase, dojo, piste d'athlétisme) nécessaires aux enfants. Tout en étant à côté de l'école élémentaire et du collège, de quoi permettre la création d'un pôle «éducatif et sportif», regroupant l'ensemble des services nécessaires à la vie de l'enfant et facilitant ainsi celle des familles.

Ce bâtiment confortable avec des surfaces d'accueil importantes et une répartition des locaux en différents espaces (administratif / éducatif / périscolaire) répond aux dernières recommandations en matière de sécurité.

La construction de cette école représente près de 2.564.662 euros investis. Le Conseil Départemental a subventionné à hauteur de 240.000 euros, la Préfecture d'Indre-et-Loire de 600.000 euros et la Caisse d'Allocations Familiales de 52.200 euros.



Nous remercions tout particulièrement sa directrice, les enseignants, les ATSEM, les parents d'élèves et tous les agents municipaux qui ont oeuvré à la réussite de ce beau projet.

Pour cette année scolaire, 87 élèves sont scolarisés à l'école maternelle et 189 à l'école élémentaire.

Nous vous rappelons que votre municipalité reste mobilisée aux côtés des directrices d'école et des représentants des parents d'élèves afin d'assurer la sécurité de nos enfants et les accueillir dans les meilleures conditions durant cette crise sanitaire.

Façade de l'école

Vous avez pu constater l'installation de deux tableaux réalisés dans le cadre des Pussifolies de Pussigny sur la façade de l'école. Pendant l'hiver, les tableaux seront mis à l'abri dans la salle des fêtes.

Afin de continuer à habiller la façade, deux oeuvres réalisées par le peintre Patrice Baffou, grand gagnant du grand prix 2018 du salon artistique de Sainte-Maure-de-Touraine, seront prochainement installées. Trouvez, ci-dessous, les deux nouvelles illustrations.



RÉALISATIONS DE 2020



Réhabilitation du complexe sportif Marcel Cerdan

L'ouverture du gymnase Marcel Cerdan, dans sa nouvelle version, se fait attendre...

Prévu depuis plusieurs mois, le lever de rideau sur l'équipement, qui a subi des travaux de rénovation depuis 3 ans, ouvrira ses portes lorsque la crise sanitaire le permettra. La municipalité a fait le choix de livrer un gymnase complètement rénové en intégrant aux travaux la reprise en intégralité de la charpente et la pose d'un nouveau revêtement de sol sportif. De plus, sur le plan énergétique, le complexe sportif est totalement autonome puisqu'il est habillé de panneaux photovoltaïques sur sa toiture. Prochainement, un lettrage sera posé sur la façade indiquant son nom.

Les utilisateurs bénéficieront bientôt d'un gymnase flambant neuf, dont le coût de réhabilitation s'élève à 1.405.000 euros TTC, dont des travaux additionnels liés à quelques imprévus pour 238.000 euros TTC (notamment dûs au fait de la reprise de la charpente et la pose d'un nouveau revêtement).

Le maire précise que le montant de la rénovation a été subventionné par le Département à la hauteur de 94.500 euros TTC et par la Région au travers du contrat de pays du Chinonais pour 192.000 euros.

Le financement de cette opération est pratiquement terminé puisque 1.319.000 euros TTC ont déjà été payés, le restant dû étant prévu sur le budget 2020.

Ce gymnase accueillera 6 associations de manière régulière, telles que Génération Sport Santé, le SMAC, le Rugby, le Handball, le Football, le Roller's Cool ainsi que tous les établissements scolaires de la ville en journée (l'école maternelle Charles Perrault, l'école élémentaire Voltaire, l'école privée Le Couvent ainsi que le collège).

La municipalité souhaite laisser les créneaux des week-ends disponibles pour des réservations de particuliers ou d'associations dans le cadre d'organisation d'évènements festifs ou sportifs de grande ampleur.



Dojo qui accueillera l'association de musculation



Douches



Local équipement

Gardez la pêche avec le sport ! 😊

AMÉNAGEMENT



Fin de l'aménagement de la RD910 Des projets de sécurisation

Depuis le début de l'année, nous découvrons un nouvel aménagement sécurisé de la traversée de la ville de Sainte-Maure-de-Touraine pour les personnes qui fréquentent les établissements de santé de la commune. La réalisation de 3 ronds-points a été nécessaire pour ralentir la circulation. Les 2 chaussées, larges de 3,50 mètres, sont séparées par un terre-plein central en résine colorée de 2 mètres, comme le cheminement doux vélo et piéton protégé par un mobilier urbain en guise de délimitations. Des trottoirs entre la route de Chinon et la maison de santé ont été réalisés avec des zones de stationnement. Les 21 candélabres d'éclairage public ont été renouvelés par des matériaux plus modernes, ainsi que les luminaires des 3 passages protégés utilisant des lampes à led pour réduire les dépenses de fonctionnement. Une nouvelle signalétique a également vu le jour. Le coût des travaux pour la commune s'est élevé à 215.000 euros TTC avec la participation financière du Sieil à hauteur de 50 % pour les éclairages et le revêtement de la chaussée, soit 1460 tonnes d'enrobé, pris totalement en charge par le Conseil Départemental équivalent à 75.000 euros.

Pour davantage de sécurité, la RD910, sera prochainement dotée de feux comportementaux permettant de réguler le flux de véhicules venant de Tours ou Châtellerauld avec pour objectif de faire baisser la vitesse. Ces feux seront implantés au carrefour de la Rue St Michel et au carrefour de la Route des Archambaults.



Voirie

Rénovation des routes de campagne

Trois routes de campagne vont être rajeunies dans les mois à venir pour un montant d'investissement d'environ 116.000 euros.

- La route de la Boumelière
- La route de la Canterie
- La route de la Fillaudière

Le début possible des travaux est programmé fin décembre (au moins pour la rue de la Boumelière) si la météo le permet.



Vie des quartiers

Dans le cadre de l'aménagement de la Rue de Loches, une concertation avec l'ensemble des riverains se tiendra prochainement.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Une police municipale renforcée

Dans le cadre de notre plan sécuritaire pour la protection des biens et des personnes et afin de répondre aux préoccupations des habitants de notre ville et de notre campagne, un nouvel agent viendra renforcer la police municipale au cours de l'année 2021. Ces mesures viennent renforcer les dispositifs déjà en place comme les caméras de vidéo protection (16) implantées dans divers lieux, l'appui de la gendarmerie et le dispositif « participation citoyenne ». Ce dernier connaît à ce jour un véritable succès.



Droit d'expression des groupes politiques

(art. L-2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Agissons pour Sainte-Maure-de-Touraine

Elus en mars, nous disposons enfin d'un espace dans le bulletin municipal pour faire valoir notre droit d'expression. Nous entendons exercer pleinement notre rôle d'élus d'une opposition soucieuse de transparence face à une majorité qui s'évertue à faire croire plutôt que de faire. Nous vous tiendrons informés de nos actions via « La Chèvre libérée », notre site internet et les réseaux sociaux.

FINANCES



Décision modificative lors du dernier conseil municipal sur la réalisation de travaux :

- Ecole Perrault : installation de cloisons séparatives dans les sanitaires, talutage de l'espace nord du bâtiment nécessitant l'allongement de la passerelle pour plus de sécurité et installation de jeux dans la prairie pour une valeur de 60.000 euros TTC.
- Ecole Voltaire : achat d'ordinateur et de vidéo projecteurs pour une valeur de 10.000 euros TTC.
- Voirie : sécurisation des intersections de l'Avenue du

Général de Gaulle (RD 910) et installation de mâts porte-drapeaux au rond-point des Passerelles pour une valeur de 170.000 euros TTC.

- Remplacement d'un véhicule pour les Services Techniques pour une valeur de 25.000 euros TTC.

Le trésor public est au quotidien à notre côté afin de nous informer et nous conseiller dans la préparation de nos décisions en nous apportant son expertise et son appui en matière juridique, budgétaire, financière, fiscale et domaniale.

CADRE DE VIE

Vente de l'ancien centre de secours

Deux ans après le transfert des pompiers, il a fait l'objet, lors du dernier conseil municipal, d'un vote à bulletin secret pour choisir entre deux projets commerciaux : l'une, à hauteur de 135.000 euros, pour ouvrir un barber-shop et un restaurant africain, l'autre, d'un montant de 132.000 euros, pour ouvrir une antenne du magasin de décoration et d'ameublement « la Bulle Verte »

Finalement, la seconde proposition a été choisie par les élus municipaux.

Pour information, l'estimation des domaines en date du 16 septembre 2020 pour la vente de ce bâtiment s'élevait à 122.000 euros.



Distribution calendriers pompiers 2020

En raison de l'évolution de la situation sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19, les sapeurs-pompiers de Sainte-Maure-de-Touraine ont choisi de vous distribuer leur calendrier 2021, en le déposant dans vos boîtes aux lettres. Si vous le souhaitez, vous pourrez envoyer vos dons au moyen d'une enveloppe pré-timbrée qui sera jointe au calendrier, ou via une cagnotte numérique.

Construction de logements locatifs par Touraine Logement



En 2014, la municipalité a vendu à Touraine Logement un terrain de 9000m² situé Route des Archambaults pour construire 17 logements individuels locatifs sociaux et des parcelles viabilisées d'une superficie de 500 à 515 m² chacune destinées à la vente aux particuliers.

Cette opération de construction s'est faite en deux temps.

La première partie s'est achevée en 2018 par la réalisation de 9 logements le long de la Route des Archambaults. Aujourd'hui, la deuxième tranche vient de prendre fin avec la construction des 8 derniers logements locatifs implantés dans la nouvelle rue Michel Crosnier, à proximité des 9 logements déjà construits. Ces 8 maisons individuelles sont mises à disposition depuis le 1er novembre 2020. Elles sont composées de :

- 3 maisons de type 3 de plain-pied pour les personnes à mobilité réduite.
- 5 maisons de type 4.

Ce nouveau lotissement répond aux besoins de nombreux ménages, par la composition de logements de qualité, adaptés à leurs besoins, à leur mobilité ou à leur pouvoir d'achat.

Nouveau lotissement Route des Coteaux

La commune de Sainte-Maure-de-Touraine ne ménage pas ses efforts pour accueillir de nouveaux habitants, et en particulier des familles.

Le maire vient en ce sens de présenter au dernier conseil municipal la convention à passer avec le lotisseur NEGOCIM relative au transfert dans le domaine public communal des espaces et équipements communs du futur lotissement du Cabernet.

Ce projet d'habitation est en prolongement du lotissement « La Cornicherie » au niveau de la route des Coteaux (zone jaune sur la photo). Cette parcelle d'un hectare sera destinée à la construction de pavillons individuels sur 21 lots dont 3 pour un bailleur social. Ces terrains seront d'une superficie d'environ 500m² chacun.

Les lots seront mis en vente avant l'été 2021.



CULTURE ET PATRIMOINE



Soirées conférence

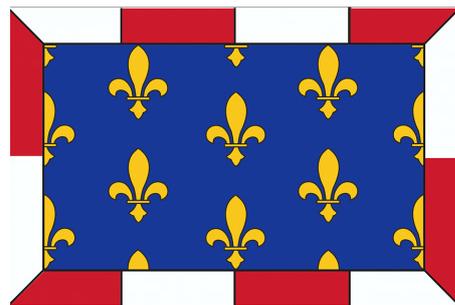
Retrouvez, ci-dessous, le calendrier d'animations culturelles pour le début d'année 2021. Bien entendu, ce calendrier sera susceptible d'évoluer en fonction des conditions sanitaires. Les lieux et horaires seront communiqués prochainement.

29 janvier : conférence / débat «le Général de Gaulle» par Aurélien Chubilleau

26 février : conférence / débat «A l'ombre de l'étrangleoir. Les gibets en Touraine XVIIIe siècle» par Fabrice Mauclair

26 mars : conférence / débat « Les prisonniers de guerre 1939-1945» par Eric Labayle

Les couleurs de la Touraine



Depuis plusieurs mois, le drapeau de la Touraine flotte au fronton de notre mairie, à l'exemple de nombreuses autres communes du département. Il est le symbole de notre belle région et de tous ses habitants. Portées sur la manche de l'uniforme de nos gendarmes, les couleurs de notre province restent le marqueur pour tous ceux qui aujourd'hui, découvrent nos châteaux, nos vins, nos écrivains, nos produits et notre qualité de vie. Pour l'histoire, la bannière représente les armes de Philippe II (1342-1404) Comte de Touraine, sur un fond d'azur semé de fleurs de lys d'or, à la bordure composée d'argent et de gueules.



Notre Dame de Fatima à Sainte-Maure-de-Touraine

Mercredi 30 septembre, à l'Église de Sainte-Maure-de-Touraine, en présence de Monsieur Bost, Maire-Adjoint à la culture, au tourisme et au patrimoine, du Père Paul et de Madame Delisle, la statue de Notre-Dame de Fátima offerte par la famille Pereira a été installée.

Celle-ci avait déjà été présentée aux paroissiens le 13 septembre, pour une bénédiction et une procession. Notre-Dame de Fátima est le nom sous lequel est invoquée la Vierge Marie telle qu'elle serait apparue à trois enfants à Fátima, village situé au centre du Portugal. La dévotion à la Vierge de Fátima, très populaire parmi la population portugaise, s'est répandue dans le monde entier. Fátima est aujourd'hui un centre mondial de pèlerinages très connu. Chaque année, près de cinq millions de pèlerins et de touristes s'y rendent, ce qui en fait le quatrième lieu de pèlerinage catholique du monde après Lourdes. Sur la photo, notre cher donateur, Monsieur Pereira, à côté de Notre-Dame de Fátima.

COMMERCES



Café de la Mairie

**Café / Bar
Brasserie / Jeux**
Pauline et Ludovic sont les nouveaux gérants du Café de la Mairie depuis le début d'année.



Plaisir du vrac

Epicerie Vrac & zéro déchet
Carmen vous propose des produits locaux et bio à consommer autrement.

Pressing

Ouverture prochaine d'un pressing sur la Place du Maréchal Leclerc.

